

BO n°3 du 19 janvier 2023

Collège : ce qui change pour les élèves de 6e à la rentrée 2023

Le constat

Si les résultats des élèves à la sortie de l'école élémentaire ont progressé depuis cinq ans, notamment pour la capacité des élèves de lire de manière fluide à voix haute, ils sont encore insuffisants : à l'entrée en 6e, 27% des élèves n'ont pas le niveau attendu en français, près d'un tiers en mathématiques. A peine un élève sur deux sait lire un texte avec aisance et la dégradation de l'orthographe est devenue préoccupante.

Face à ce constat, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, Pap Ndiaye, a annoncé plusieurs mesures relatives au cycle 3 qui est celui de la liaison entre l'école et le collège et couvre les classes de CM1, CM2 et 6e.

Renforcer les apprentissages pour mieux accompagner les élèves avant l'entrée en 6e : un accent mis sur l'écriture en classes de CM1 et de CM2

Afin de préparer l'entrée au collège, le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a tenu à ce que la pratique quotidienne de l'écriture soit une priorité : aujourd'hui moins pratiquée, elle devra désormais l'être au minimum 2 heures par jour. La promotion de toutes les formes d'écriture sera ainsi faite dans les classes : la rédaction, les carnets d'écrivains, les compte-rendu en sciences mais également la copie.

La construction d'une nouvelle 6e afin d'assurer à chaque élève la maîtrise des savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité

Le ministre a pour ambition de construire **une nouvelle 6e qui puisse assurer à chaque élève, dans la continuité des actions déjà engagées à l'école primaire, de maîtriser les savoirs fondamentaux indispensables à la suite de sa scolarité** et ce afin de remédier aux difficultés scolaires et de donner aux élèves les mêmes chances de réussite.

Dès 2023, une meilleure transition entre le primaire et le collège

Alors qu'elle devrait permettre d'établir la continuité entre l'école et le collège et de consolider les savoirs fondamentaux, la classe de 6e marque souvent pour les élèves et leur famille une rupture parfois brutale.

À compter de la rentrée 2023, tous les élèves de CM1 passeront des évaluations nationales en français et en mathématiques qui donneront aux professeurs des repères pédagogiques afin d'éviter que les difficultés ne s'installent.

Il s'agit aussi de prendre en compte le jeune âge des élèves à leur entrée au collège. L'enjeu de sécurisation de l'espace scolaire pour leur tranquillité et la construction de leur estime de soi est fondamentale :

- mise en place de dispositions nouvelles, à l'appréciation des équipes, par exemple dans le cadre des concertations du [Conseil national de la Refondation](#) (organisation des espaces scolaires, accompagnement et tutorat par un professeur, etc.) ;
- renforcement des activités culturelles et de la pratique sportive (extension de la part collective du [Pass culture](#) en 6e et 5e et généralisation des 2 heures de sport hebdomadaires).

Le parcours des élèves, depuis l'école primaire jusqu'à la fin du collège, pourra s'adapter aux élèves qui en ont besoin afin qu'ils puissent acquérir en plus de temps les connaissances nécessaires.

Une classe de 6ème renforcée

Faciliter l'entrée des élèves au collège

- Dès septembre 2023, des professeurs des écoles interviendront en classe de 6e pour favoriser la transition entre l'école et le collège et soutenir l'apprentissage des savoirs fondamentaux.
- Chaque élève bénéficiera d'**une heure hebdomadaire de soutien ou d'approfondissement en mathématiques ou en français**, autour des compétences clés, afin de remédier aux difficultés des plus fragiles et de cultiver l'excellence des plus à l'aise.
- Le **dispositif "Devoirs faits" sera rendu obligatoire afin de donner davantage d'autonomie aux élèves** et ainsi réduire les inégalités devant les apprentissages.

Des priorités pédagogiques pour renforcer les savoirs fondamentaux

Maîtrise du langage et de la langue française dans toutes les disciplines

En 6e toutes les disciplines contribuent au travail sur la lecture et l'écriture. La pratique de la lecture est encouragée en dehors du temps scolaire, notamment par le prêt d'ouvrage aux élèves, et ce autant que possible.

Une pratique régulière et méthodique autour de la compréhension des textes est déterminante. Chaque semaine, au moins deux textes longs doivent être lus par les élèves. De même, l'enseignement du vocabulaire fait l'objet d'un apprentissage quotidien et progressif sur l'ensemble du cycle 3.

Lecture, compréhension d'un texte lu et écriture doivent s'articuler avec de l'expression orale afin de permettre aux élèves de gagner en confiance en eux et de travailler la qualité de leur expression.

Calcul et résolution de problèmes

- développement d'une parfaite compréhension des fractions et des nombres décimaux ;

- renforcement des compétences en calcul mental et posé ;
- résolution des problèmes.